

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

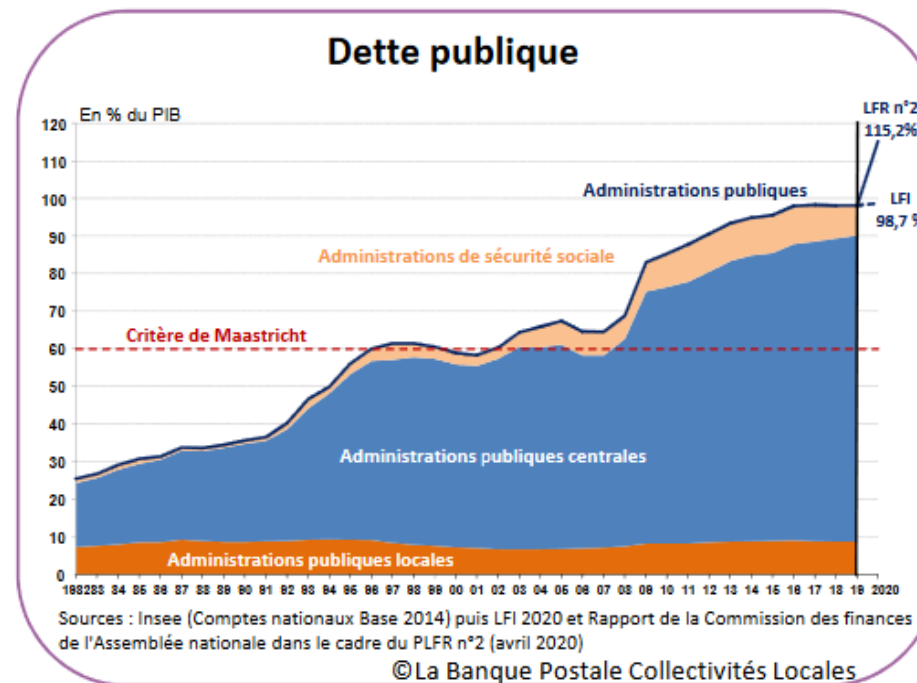
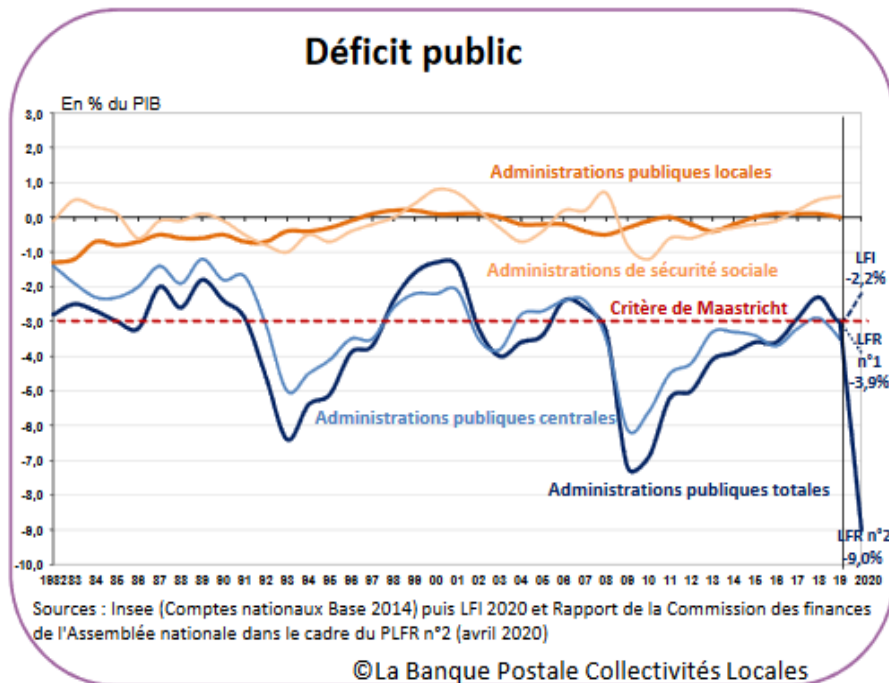
Conseil municipal du 25 JUIN 2020

- **Mise en arrêt de l'économie française durant la période de confinement, elle aurait fonctionné à environ 35% de la normale**
- **Prévision de recul du PIB en moyenne annuelle en 2020 avoisinant les 10% (Initialement prévue à +1,1%)**

(Baisse record du PIB de 5,8% au 1^{er} trimestre, Prévision de baisse plus marquée au 2eme trimestre d'environ 20%)

- **Les finances publiques vont souffrir durablement d'un effet de ciseaux entre les dépenses qui vont augmenter et un montant de recettes fiscales qui va être au plus bas du fait d'un niveau du PIB qui sera durablement plus faible qu'avant la crise sanitaire**

- **Le déficit public** prévu initialement à 2,2 points du PIB en 2020 s'établirait à 9% en 2020 selon les estimations (LFR n°2)



- **L'inflation** pour l'année 2020 devrait rester modérée.

- Elle met en œuvre, sur l'exercice 2020, les orientations de la loi de Programmation des Finances Publiques définies pour 2018-2022 :
- **La suppression de la taxe d'habitation**
 - ▶ Suppression intégrale de la TH à horizon 2023.
 - ▶ Une perte du produit TH compensée par le transfert de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti aux communes à compter de 2021
 - ▶ Le taux de TFPB 2021 de chaque commune sera égal à la somme du taux départemental de foncier bâti 2020 et du taux communal de foncier bâti 2020.
 - ▶ Mise en place d'un coefficient correcteur afin de neutraliser les écarts de compensation.
 - ▶ Calcul de la compensation sur la base de l'année de référence 2017 pour les taux et abattements de TH des communes.
 - ▶ Le montant de produit fiscal départemental à transférer : bases de TFPB 2020 et taux de 2019, compensations TFPB 2020 et moyenne des rôles supplémentaires de TFPB de 2018 à 2020
- **La revalorisation des bases locatives fixée à 0,9% pour 2020**

DOB 2020

La loi de Finances 2020

- La DGF des communes

- Une stabilité de l'enveloppe globale de la DGF pour 2020.

- **Baisse de 0,9% de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) du bloc communal**

DOB 2020

Le Contexte Local 2020:

**L'impact sur les finances de la commune de Soisy-
sous-Montmorency**

- ❑ **Une prévision de recettes globales de fonctionnement d'environ 21,9 M€ dont:**
 - ❑ **Des recettes fiscales totales de 13,3M€ dont:**
 - ❑ **9,5 M€ (+ 1,1 %) notifié sur l'état 1259 :**
 - ❑ **Une augmentation des bases, dans leurs valeurs nominale (+0,9%) comme physique (0,21%)**
 - ❑ **Et sans augmentation des taux d'imposition communaux (depuis 2009)**
 - ❑ **1,6 M€ d'attribution de compensation**
 - ❑ **2 M€ Autres impôts et taxes (Droits de mutation, Paris hippique, TLPE, FNGIR, FSRIF ...)**

Les prévisions budgétaires de la commune

- ❑ **Des produits des services estimés à 1,75 M€ en baisse suite à la crise sanitaire**

- ❑ **Des Dotations et participations pour un montant de 4,57 M€ dont :**
 - ❑ **La Dotation Globale de Fonctionnement pour un montant de 2,49 M€ dont:**
 - **La Dotation forfaitaire en diminution à 2,023 M€ (-19 427 € (-0,9%) écrêtement pour financement de l'enveloppe normée)**
 - **La Dotation Nationale de Péréquation pour 287 K€**
 - **La Dotation de Solidarité Urbaine pour 180 K€**
 - ❑ **Des compensations d'exonération de fiscalité pour 327 K€**
 - ❑ **Autres dotations pour 1,75 M€ (CAF, Fonds de compensation de nuisances aéroportuaires, FCTVA fonctionnement,)**

□ Une prévision de dépenses de fonctionnement de 21,9 M€ dont:

- Des charges à caractère général à 6 M€. (stable par rapport à 2019)
- Une prévision de masse salariale pour 11 M€ (+2,7% par rapport au BP 2019)
- Des charges financières d'intérêts à 566 K€ en baisse par rapport au BP 2019 (-7,7%)

□ Évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel :

- Le Budget Primitif 2020 présente une évaluation des dépenses de personnel au chapitre 012 de l'ordre de 11 M€.
- La prévision de ce même chapitre pour l'exercice 2019 est de 10,87 M€, soit une augmentation de 296 K€ entre ces deux années (+2,7%).
- Cette différence est due:
 - **au GVT** – Glissement Vieillesse Technicité avec une augmentation d'environ K€ (soit +2%) qui englobe:
 - Les avancements d'échelon du fait de l'ancienneté
 - Les avancements de grade après concours ou examens
 - **A la cotisation à l'Unedic** pour la gestion du chômage (74 K €)

Structure des effectifs

- ▶ Le tableau des effectifs : 271 postes
 - 253 postes permanents (pour les stagiaires, titulaires et contractuels de catégories A,B et C)
 - 18 contractuels (emplois spécifiques)

- ▶ le total des effectifs pourvus : 213.86 emplois à équivalent temps plein
 - dont 88.11% titulaires et stagiaires et 11.89% des emplois occupés par les contractuels

- ▶ Répartition par filière:
 - Filière technique : 38,47 %
 - Filière administrative : 26,97 %
 - Filière animation : 14,6 %
 - Filière médico-sociale : 8,9%
 - Filière sociale : 8 %
 - Filière sportive : 1,4%
 - Filière culturelle : 0,9%

- ▶ Répartition par catégories : 9,3 % Catégorie A ; 12,4 % Catégorie B ; 78,3 % Catégorie C

❑ Evolution des avantages en nature :

- Il n'est pas prévu d'évolution des avantages en nature.
- Ces avantages sont soumis aux cotisations CSG et CRDS au taux de 8 % d'une base constituée de 98,25 % de l'avantage; il s'agit essentiellement des repas pris par le personnel de la restauration scolaire dans leur temps de travail

❑ Evolution du temps de travail :

- Le temps de travail des employés communaux a été défini sur la base de 1.607 h/an de travail effectif soit 35h/semaine.

DOB 2020

Capacité d'investissement pour 2020



❑ *Une épargne brute de l'ordre de 2,3 M€ en 2020,*

❑ *A laquelle s'ajoutent des recettes d'investissement*

- *Des recettes attendues pour 0,47 M€ (FCTVA, Taxe d'aménagement, ...)*
- *Des recettes de cessions pour 1,67 M€*
- *La reprise de l'excédent d'investissement de 2019 pour 11,57 M €*
- *L'excédent de fonctionnement capitalisé de 2019 pour 2,17 M €*
- *Les subventions affectées aux projets d'équipement retenus et inscrits dans le BP 2020*

❑ *Qui permet de dégager une capacité à investir nette de l'ordre de 18,18 M€*

- *Après remboursement du capital des emprunts, soit 1,48 M€, des dépenses incontournables (marchés de voirie et d'éclairage public), et des crédits pour la construction de l'espace culturel pour 12,4 M€, la capacité à investir serait de **l'ordre de 4,3 M€***

DOB 2020

La dette de la commune

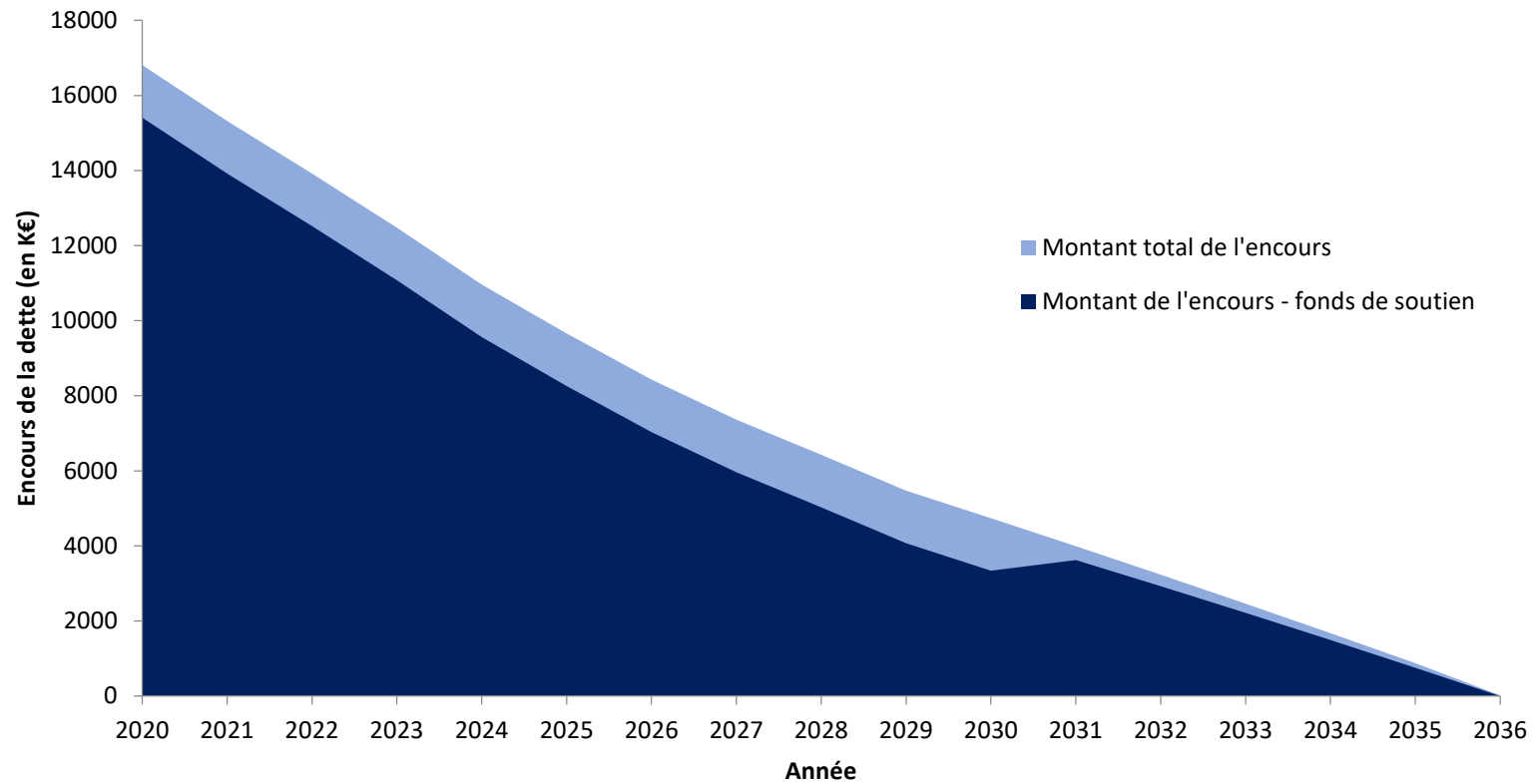


DOB 2020 - LA DETTE

- Encours au 1^{er} janvier 2020 = 16 808 762,23 €
- Remboursement du Capital en 2020 = 1,489 M €
- Charge d'Intérêts = 443 K€
- Encours de dette par population = 918,96 €
- Taux d'endettement = 76,12 %

DOB 2020 - LA DETTE

■ Capital restant dû



- **Début des travaux de l'Espace culturel :**

Travaux de gros œuvres (retardés du fait de la crise sanitaire)

- **Travaux Avenue Gavignot (phase 2 Enfouissement des réseaux)**
- **Parking Avenue Descartes**
- **Terrain de tennis couvert (Etudes)**
- **Parking Avenue du Général Leclerc**
- **Rénovation foyer Lucie Raviol (Etudes)**
- **Ilot fraîcheur du Val'Ombreux (Etudes)**

MERCI DE VOTRE ATTENTION